

Projet d'évolution de la "gouvernance" de l'Inrap : mascarade de dialogue social

Aujourd'hui, le ministère de la Culture tente de faire passer en force un projet de modification de la gouvernance de l'Inrap, afin d'installer à sa tête un Président directeur général (PDG). A cette fin, le projet de décret faisant état de ce changement et de quelques autres (inscription du contrat de performance dans le Code du Patrimoine, passage d'un mandat de 3 ans renouvelable une fois à un mandat de 3 ans renouvelable deux fois,...) doit être discuté au seul niveau de l'Inrap. Entre conflits d'intérêts et parodie de dialogue social, la CGT et la FSU demandent à ce que les engagements pris par l'ancien Cabinet d'Aurélie Filippetti soient respectés et que s'ouvre un véritable cycle de concertation sous l'égide du Cabinet de la ministre.

Alors que la situation de l'Institut est en constante dégradation, la priorité n'est pas de savoir qui sera demain le calife de l'Institut mais elle est bien de réformer le dispositif d'archéologie préventive pour assurer un avenir aux services publics et à ses personnels. Il est singulièrement indécent de vouloir traiter en urgence cette question qui concerne prioritairement les deux dirigeants actuels de l'établissement, alors que dans le même temps, le dossier sur une éventuelle titularisation des 2000 agents de l'Institut n'avance pas... Organiser une "concertation" au niveau de l'Inrap, même si un passage en Comité technique ministériel du projet de décret est obligatoire, pose également un problème de conflits d'intérêts potentiels : ceux qui se retrouvent en charge d'animer la "discussion" sont justement ceux qui ont un intérêt direct, en terme de prérogatives ou de rétributions financières, à ce que la "gouvernance" évolue ... ou pas. Qu'est-ce qui a bien pu être négocié qui nécessite une telle urgence et un passage au CT-central de l'Inrap le 16 décembre ?

Les organisations syndicales ne sont pas là pour jouer aux maîtres d'école dans la cour de récréation des dirigeants de l'Inrap alors que l'urgence est d'assurer la pérennité de l'Institut pour TOUS ses personnels !

Sur le papier, donner les pleins pouvoirs à une seule personne, qu'elle soit scientifique ou non, doit nous interroger. L'exemple des établissements publics du ministère de la Culture passés sous ce régime est loin d'en démontrer l'efficacité... bien au contraire. Tout le monde se rappelle des dérapages au musée Picasso, au Louvre, au musée d'Orsay, à Pompidou et dans bien d'autres établissements publics. Certes, par le passé, le système actuel de l'Inrap n'a pas empêché une dérive du même type. Mais c'est bien parce qu'à ce moment là, le président de l'Inrap était moins soucieux de ses prérogatives que du salaire dérogatoire et mirobolant accordé par le directeur général de l'époque. Avoir un seul dirigeant aux pleins pouvoirs (pendant 9 ans...), c'est aussi un seul levier à activer pour faire pression sur la politique de l'Institut. C'est probablement bien pour cela que Bercy en fait une priorité.

Le SGPA-CGT et le SNAC-FSU n'iront donc pas à la réunion de "concertation" inrapienne du 24 novembre sur le projet de décret concernant le changement de gouvernance de l'Inrap. Nous ne participerons pas à cette mascarade de dialogue social et demandons à la ministre de desserrer le calendrier, d'élargir la discussion à l'ensemble des sujets qui nécessitent des modifications réglementaires du statut de l'Inrap et de mener une réelle concertation sous l'égide de son Cabinet.

Paris, le 23 novembre 2015